

## Document de synthèse

### Robeco UCITS ICAV - Robeco Climate Euro Government Bond UCITS ETF

Ce produit financier favorise des caractéristiques environnementales ou sociales, mais n'a pas pour objectif l'investissement durable.

#### Le Fonds a les caractéristiques E/S suivantes :

Le fonds favorise les caractéristiques E/S suivantes :

1. Le Fonds encourage la réduction des émissions de carbone en ayant une moyenne pondérée du Country Transition Score (tel que défini ci-dessous) égale ou supérieure à celle de l'indice FTSE Climate Collective Transition EMU Broad Government Bond Index (l'« indice de référence »). Ce dernier favorise l'investissement dans les pays affichant des engagements et avancées climatiques solides, en finançant le développement de projets contribuant à un ou plusieurs objectifs environnementaux (atténuation du réchauffement climatique, réchauffement climatique et adaptation, utilisation durable et protection des ressources hydriques et marines, transition vers une économie circulaire, prévention et contrôle de la pollution, protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes).

2. Le Fonds favorise le développement de projets qui contribuent à un ou plusieurs objectifs environnementaux (atténuation du réchauffement climatique, réchauffement climatique et adaptation, utilisation durable et protection des ressources hydriques et marines, transition vers une économie circulaire, prévention et contrôle de la pollution, protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes) en ayant une allocation égale ou supérieure aux obligations vertes (telles que définies dans le supplément) par rapport à l'Indice de référence. En outre, le Fonds aura une proportion minimale de 4% d'investissements durables, qui seront constitués d'obligations vertes.

L'indice de référence vise à atteindre les caractéristiques E/S promues par le Fonds en vertu des points 1 et 2.

#### Stratégie d'investissement

Robeco Climate Euro Government Bond UCITS ETF est géré activement pour permettre l'intégration de considérations climatiques dans un portefeuille d'obligations d'État de l'UE libellées en euros, tout en cherchant à maintenir les caractéristiques de risque et de rendement du marché plus large. Plus précisément, le Fonds cherche à maintenir une moyenne pondérée du Country Transition Score égale ou supérieure à celle de l'indice de référence, tout en cherchant à obtenir un profil de risque et de rendement similaire à celui de l'indice FTSE EMU Broad Government Bond (l'« indice parent »). Cela permet au Fonds d'intégrer des considérations liées au climat dans le processus d'investissement, tout en cherchant à s'aligner sur la durée et le profil de rendement du marché plus large, représenté par l'indice parent. Le portefeuille doit être géré de manière active pour réaliser les deux éléments de la stratégie et, par conséquent, le portefeuille du Fonds ne correspondra pas aux composants de l'un ou l'autre indice.

Le Fonds vise à intégrer des considérations liées au climat en cherchant à allouer des capitaux à des émetteurs souverains qui affichent des engagements et des progrès solides vers la neutralité carbone (Net Zéro). Chaque pays est classé en fonction d'un score (le « Country Transition Score ») basé sur les données du projet « ASCOR » (Assessing Sovereign Climate-related Opportunities and Risks). Le Country Transition Score évalue les émetteurs d'obligations souveraines en fonction de leurs trajectoires d'émissions, de leurs politiques climatiques et de leur approche du financement climatique, en évaluant à la fois l'ambition et les progrès réalisés vers l'objectif du Net Zéro. ASCOR est un cadre indépendant et accessible au public qui permet d'évaluer les engagements et les performances des émetteurs d'obligations souveraines en matière de climat. De plus amples informations sont disponibles sur les sites suivants : [https://www.lseg.com/content/dam/ftse-russell/en\\_us/documents/policy-documents/ftse-climate-collective-transition-assessment-methodology.pdf](https://www.lseg.com/content/dam/ftse-russell/en_us/documents/policy-documents/ftse-climate-collective-transition-assessment-methodology.pdf) et <https://www.ascorproject.org/>.

Le Fonds investit principalement dans des obligations d'État libellées en euros et utilise des techniques quantitatives pour sélectionner activement un portefeuille d'obligations d'État libellées en euros pour le Fonds qui fournira au portefeuille du Fonds un Country Transition Score dont la moyenne pondérée est égale ou supérieure à celle de l'indice de référence, tout en alignant le risque et le rendement du Fonds sur ceux de l'indice parent.

Le Fonds n'a pas pour objectif de reproduire la composition de l'indice de référence ou de l'indice parent. Au contraire, le Fonds est géré de manière active afin d'obtenir un profil de risque et de rendement aligné sur l'indice parent, tout en visant des performances environnementales égales ou supérieures à celles de l'indice de référence.

De plus, le Fonds détiendra une allocation égale ou supérieure aux obligations vertes par rapport à l'indice de référence. Les obligations vertes sont définies comme des instruments de dette dont le produit sera utilisé pour le financement partiel ou total ou le préfinancement de projets nouveaux et/ou existants qui ont un impact bénéfique sur l'environnement et qui franchissent avec succès les cinq étapes d'évaluation définies par le cadre Obligations ESG de Robeco (<https://www.robeco.com/files/docm/docu-robeco-esg-bond-framework.pdf>).

Les contraintes environnementales applicables au Fonds sont : (i) la moyenne pondérée du Country Transition Score de l'indice de référence ; et (ii) l'allocation d'obligations vertes de l'indice de référence.

Le Fonds est géré activement et construit son portefeuille en sélectionnant un portefeuille d'obligations d'État libellées en euros, comme indiqué dans le supplément sous la rubrique « Stratégie d'investissement », afin d'obtenir un profil environnemental égal ou supérieur à celui de l'indice de référence, tout en affichant un profil de risque et de rendement similaire à celui de l'indice parent.

Le Fonds peut investir jusqu'à 10 % de sa Valeur nette d'inventaire dans les parts/actions d'Organismes de placement collectif éligibles lorsque ces investissements satisfont aux exigences de la Banque centrale. -

Le Fonds peut utiliser des IDE à des fins d'investissement ainsi qu'à des fins de couverture, de gestion des liquidités et de gestion efficace du portefeuille. Les contrats à terme sur taux d'intérêt, les contrats à terme sur obligations, les swaps de taux d'intérêt et les contrats de change à terme sont autorisés.

## **Indice de référence**

Oui, le Fonds vise à atteindre une moyenne pondérée du Country Transition Score égale ou supérieure à celle de l'indice de référence.

Le Fonds détiendra une allocation égale ou supérieure aux obligations vertes par rapport à l'indice de référence.

L'indice de référence s'appuie sur l'indice parent en intégrant les Country Transition Scores, qui évaluent les émetteurs souverains sur la base de leurs trajectoires d'émissions, de leurs politiques climatiques et de leur approche du financement climatique. Basé sur les connaissances scientifiques de l'outil ASCOR (Assessing Sovereign Climate-Related Opportunities and Risks), l'indice de référence évalue systématiquement les pays en fonction de leurs objectifs d'émission, de leurs politiques climatiques et de leurs progrès concrets réalisés en matière de décarbonation. Cela permet d'obtenir un classement des chefs de file et des retardataires de la transition climatique. Le classement vise à refléter les performances climatiques actuelles et futures, en fournissant une évaluation prospective, équilibrée et transparente des efforts de chaque pays.

Les indicateurs ASCOR sont classés en trois catégories : Ambition, Politique et Preuves, en attribuant une pondération plus importante aux Preuves au fil du temps. Le pilier « Ambition » comprend des indicateurs liés aux objectifs de décarbonation fixés par les pays. Le pilier « Politique » se concentre sur les leviers politiques spécifiques que les pays ont mis en place pour atteindre ces objectifs, en particulier la législation sur le climat, la tarification du carbone et l'élimination progressive des combustibles fossiles. Enfin, le pilier « Preuves » examine les résultats concrets de ces objectifs et politiques en évaluant les émissions les plus récentes des pays, la tendance de ces émissions, et en déterminant si elles sont conformes à la trajectoire d'émission de 1,5°C du pays et à sa « part équitable » du budget mondial d'émissions.

Ces scores influencent les pondérations des pays, ce qui conduit à une allocation plus importante aux obligations des pays les mieux notés et à une allocation plus faible aux obligations des émetteurs les moins bien notés par rapport à l'indice parent. Cela permet de garantir que les pays dont les caractéristiques en matière de climat sont plus solides reçoivent des allocations proportionnellement plus élevées et, inversement, que les pays dont les scores sont plus faibles sont sous-pondérés. En outre, les obligations vertes ont vu leur poids doubler dans l'indice de référence par rapport à l'indice parent. Cela augmente directement l'exposition aux obligations finançant des projets bénéfiques pour l'environnement.

## **Allocation d'actifs prévue**

Le produit prévoit de réaliser un montant minimum de 4 d'investissements durables. Tous les investissements sont alignés sur les caractéristiques E/S, à l'exception des investissements de la catégorie « autres » qui concernent principalement le cash et des équivalents cash.

## **Suivi et due diligence**

Robeco a intégré les aspects de durabilité des stratégies d'investissement dans des processus et procédures de due diligence adéquats pour la sélection et le suivi des investissements, en tenant compte notamment de l'appétit pour le risque et des politiques de gestion du risque de durabilité de Robeco. Les gérants de portefeuille et les analystes sont principalement responsables de l'application de la due diligence en matière d'investissement pour leurs stratégies au quotidien. Ils sont soutenus par un suivi indépendant, effectué par les départements de la gestion des risques financiers et des restrictions d'investissement.

## **Sources de données, méthodologies et limitations**

Le produit utilise plusieurs sources pour recueillir des données sur la durabilité. Robeco examine minutieusement la qualité des données de chaque fournisseur lors des évaluations de due diligence, ce qui inclut l'examen du modèle de données, la réalisation de contrôles statistiques et l'évaluation de la couverture. Le traitement des données se fait sous différentes formes, la préférence allant toujours à une acquisition des données aussi automatisée que possible afin d'éviter tout risque opérationnel ou toute intervention humaine inutile.

Robeco maintient des documents méthodologiques complets sur ses cadres analytiques propriétaires sur son site web. En outre, pour certaines caractéristiques sociales et environnementales, Robeco s'appuie sur un contenu provenant de sources externes, pour lequel nous cherchons à sélectionner le meilleur fournisseur pour chacune de nos caractéristiques cibles. La principale limitation de la méthodologie ou de la source de données est le manque d'informations communiquées par les entreprises. Comme de nombreux autres acteurs du marché financier, nous avons du mal à trouver des informations adéquates sur les principaux indicateurs défavorables. Pour surmonter ce problème, Robeco a recours à plusieurs fournisseurs de données, car chacun a ses propres forces et faiblesses.

## **Stratégie d'engagement**

Les positions du fonds sont soumises au processus de sélection du programme d'engagement (ou dialogue actionnarial) de Robeco, qui consiste à établir un dialogue constructif entre les investisseurs et les entreprises détenues afin d'aborder la manière dont elles gèrent les risques et les opportunités ESG, ainsi que l'impact sur les parties prenantes. Bien que ce type de dialogue actionnarial ne soit pas directement lié à l'objectif d'investissement durable du fonds, il se peut que des impacts négatifs sur la durabilité soient abordés par le biais du programme d'engagement.

Pour plus d'informations, consultez la Politique de stewardship de Robeco.